



**Conseil des Affaires Administratives et Financières
Zone Amlasud
8 avril de 17h05 à 18h25 Heure Paris**

En distanciel (zoom) : RAUFAST Régis, CHERY Sandrine, GOMEZ Maria, STURBAUT Françoise, LEHMANN Peggy, RIOM Christelle, BOITARD Simon, POUILLET Jean Joseph, COUTURIER Arnaud

Excusés: DEPETRIS Frédéric, VALDMAN Deborah

La séance ouvre à 17h05, heure de Paris. Elle est présidée par Regis RAUFAST

Rappel de l'ordre du jour

1. Vérification du quorum
2. Désignation du secrétaire adjoint de séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du compte rendu du précédent CAAF
5. Création d'un ½ ETP supplémentaire (gestionnaire IRF)
6. Point de suivi du PRF
7. Point financier
8. Questions diverses

Point N° 1 : Vérification du quorum

9 membres sont présents sur 11, le quorum est atteint

Point N°2 : Désignation du secrétaire adjoint de séance

Jean Joseph POUILLET est le secrétaire adjoint de cette séance.

Point N°3 : Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec le rajout de 2 points dans les questions diverses : Point sur le séminaire, point sur le Vademecum travaillé lors du séminaire de Santiago.

Délib 2024-01 : L'ordre du jour est adopté à l'unanimité : 9 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Point N°4 : Adoption du compte rendu du précédent CAAF

Sans remarque, Le compte rendu est adopté.

Délib 2024-02 : Le compte rendu du CAAF du 14 novembre 2023 est adopté à l'unanimité : 9 voix pour, 0 contre, 0 abstention

. Point N°5 : Création d'un ½ poste supplémentaire

Etant donné la charge de travail administrative que représente l'IRF et l'actuelle carte des emplois des IRF dans le monde, le CAAF demande un demi-poste supplémentaire qui serait attribué au lycée Jean Mermoz comme établissement support.

Délib 2024-03 : Demande de création d'un ½ poste supplémentaire de gestionnaire IRF : Avis favorable à l'unanimité pour la création d'un ½ poste : 9 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Point N°6 : Point de suivi du PRF

Présentation des actions de formation zone 2024. Il est décidé de fermer le stage « Les spécificités de la maternelle » faute de participants suffisants, tout comme la formation « Mieux préparer nos élèves au numérique en mathématiques » et dédoubler...et dédoubler celui sur le climat scolaire au vu du nombre d'inscrits.

Le nouveau plan de formation a donc 45 actions de formation zone :

1^{er} degré : 13 dont 3 en distanciel

2nd degré : 18 dont 4 en distanciel (une formation devenue webinaire)

Inter-degré : 8 dont 1 en distanciel (climat scolaire en deux sessions)

Non enseignants : 6 dont 2 en distanciel.

Soit 35 stages en présentiel et 10 en distanciel

En termes d'actions de formations Etablissement, 120 propositions ont été faites aux établissements :

55 pour le 1^{er} degré

47 pour le second degré

18 en inter degré

Pour l'instant 74 de ces AFE donnent lieu à un déplacement avec billet d'avion et hôtel. Les autres sont réalisés par les formateurs sur place.

Les propositions de modifications au PRF sont validées par le CAAF

Délib 2024-04 : Le CAAF émet un avis favorable au PRF modifié à l'unanimité : 9 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Madame Riom souligne les difficultés que les chefs d'établissement ont rencontrées sur Atena. Il est rappelé que les dysfonctionnements sont à remonter à l'IRF qui fait l'interface avec Stéphane Bergeot. Madame Gomez rappelle que les interruptions de service d'Atena ne sont pas dues à des dysfonctionnements mais à un problème administratif d'une part, et de cyberattaque d'autre part.

Madame Sturbaut propose d'envoyer un mail aux chefs d'établissement de la zone pour synthétiser les problèmes rencontrés sur la zone.
Un webinaire avec S. Bergeot pourrait être utile.

Point N°7 : Point financier

Le BR1 doit être envoyé à la DAF de l'AEFE le vendredi 12 avril. Etant donné la validation tardive du PRF, l'IRF travaille encore sur ce budget rectificatif pour l'envoyer dans les temps.
Madame Lehmann en présente les premières tendances :

Les Projections budgétaires ont été faites sur la base du PFC approuvé au CPS du 3 avril 2024 :

35 stages zones avec déplacements, 423 stagiaires inscrits :

- 11 stages, 139 inscrits à Santiago
- 14 stages, 190 inscrits à Buenos Aires
- 1 stage, 8 inscrits à RIO de Janeiro
- 2 stages, 46 inscrits à Montevideo
- 4 stages, 40 inscrits lieux à définir

Les principales charges sont estimées à ce jour à :

Stages PRF	\$ 658.264.610
Missions EMFE/EF2D	\$ 195.549.201
Missions CPAIEN	\$ 20.584.126
Séminaire EMFE/EF2D/CPAIEN	\$ 35.951.087
MENJS AEFE	\$ 32.094.201
Séminaire de rentrée	\$ 67.110.976
CNED	\$ 153.315
Formation Agence	\$ 51.460.316
Total	\$ 1.061.167.832

Ces montants pourront être affinés d'ici la date de remontée du budget rectificatif. Ce dernier sera présenté dans sa version définitive au prochain CAAF.

Point N°8 : Questions diverses

- Retour sur le séminaire de rentrée

Un grand merci au Lycée de Santiago pour l'organisation et l'excellent accueil de ce séminaire. La première journée institutionnelle a été suivie par la journée d'atelier (E-nov) a été très productive. Un point a été fait sur les groupes de travail du projet de zone. Un nouveau groupe sera créé sur la place du français dans nos établissements. Le groupe

communication quant à lui est désormais lancé et fonctionne, il sort des groupes de travail.

Le séminaire de rentrée s'est déroulé les 19 et 20 mars à Santiago. Après un temps de parole institutionnelle, la DDAR et la DEOF ont exposé les priorités pour l'année 2024. Les pilotes des 3 GT issus du projet de zone (Communication, climat scolaire, inclusion) ont dressé un bilan du travail réalisé en 2023 puis ont présenté les axes pour 2024 : les GT inclusion et climat scolaire vont poursuivre leur travail en intégrant de nouveaux participants et le GT communication disparaît dans sa forme et Bénédicte Launay, référente communication de la zone, prend le relais. Un nouveau GT voit le jour : La place du français dans les établissements. Il a été décidé que chaque GT sera piloté par un/e proviseur/e et un directeur /une directrice.

Des ateliers inter-catégoriels ont été proposés afin de permettre aux participants d'échanger autour des thèmes liés à la formation :

- La gestion de la formation en établissement
- Les PàP
- La gestion du remplacement.

Animés par des formateurs, l'IEN et l'IA-IPR, ils ont donné matière à une riche réflexion dont le compte rendu vous parviendra prochainement.

La 2^{ème} journée était placée sous le signe de la stratégie E-nov, puisqu'Amlasud fait partie des zones expérimentales choisies par la Direction de l'AEFE en matière d'innovation. Les ateliers inter-catégoriels animés par les collègues du Bureau de la Formation et de l'Innovation ont permis de réfléchir à la façon d'engager son établissement dans l'innovation. La présence de l'ensemble des formateurs de la zone sur la dernière demi-journée a favorisé les échanges entre les équipes de directions et les formateurs, moment toujours très apprécié.

Un temps en distanciel est prévu par la suite afin de prolonger la réflexion.

- Actualisation du vademecum

Les DAF ont travaillé lors du séminaire sur la nouvelle version du vademecum. Ils ont vu les points suivants :

- Changement de terminologie : EEMCP2 devient EF2D, établissement mutualisateur devient IRF, CPM devient CPS et CAAF
- Règlement intérieur du CAAF
- Actualisation des perdiems en France : 20 euros/140 euros
- Etablissements de la zone : fermeture de Natal et homologation de La Serena
- Evolution de l'outil Atena : liste de présence et attestation de stage gérées en ligne par le formateur
- Durée de la mission : 3h avant le vol et 2h après
- Vol couvrant le temps de repas : les perdiems sont retirés seulement si le billet spécifie qu'un repas est servi dans l'avion
- Arrivée en avance en cas de destination en altitude (La Paz).
- Elaboration de l'OM sans frais par chaque établissement, élaboration de l'Om avec frais par l'IRF.



- Plan de vol validé par l'IRF. En cas de changement pour convenance personnelle envoi de 2 plans de vol

Ces propositions seront intégrées lors de la validation définitive du nouveau vademecum. Le nouveau fonctionnement sur l'élaboration des OM peut d'ores et déjà être mis en place. L'IRF enverra les nouvelles instructions aux chefs d'établissement et DAF.

Plus de point à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h25, heure de Paris.